

Quelques données sur les forêts en général , et en France Métropolitaine

À l'échelle internationale, la [FAO](#) définit les forêts comme des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare (5 000 m²) avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 %. Cette définition exclut les terres dont la vocation prédominante est agricole ou urbaine .

Le bois compte pour une part importante du [PIB](#) d'une dizaine de pays tropicaux ou nordiques.

La forêt française représente 10 % de la surface boisée européenne ,soit 17 millions d'hectares.

Elle est ainsi en 4^e position, derrière la [Suède](#), la [Finlande](#) et l'[Espagne](#) respectivement dotées de 27, 22 et 18 millions d'hectares environ (selon la FAO).

Elle est la première forêt de feuillus d'Europe et représente le troisième stock de bois de la zone (en augmentation de 50 % en 30 ans).

En 2020, 87 % de la régénération des forêts françaises est naturelle.

La forêt française absorbe 63 millions de tonnes de CO2 chaque année selon l'ONF.

L'emploi forestier (hors industrie de transformation et emplois informels) payait encore près de 10 millions de personnes en 2005 , 400000 dans la filière bois 2010 en France .

En France , la forêt couvre 17 millions d'hectares .

Ce qui représente 31 % du territoire .

Et elle comprend 138 espèces d'arbres .

La tempête de fin 1999 a abattu l'équivalent de 7 années de récolte .

Elle est composée de 64 % de feuillus et 36% de conifères .

Hors outre-mer, le volume se répartit entre:

- le [chêne pédonculé](#), 11 % ;
- le [chêne rouvre ou sessile](#), 11 % ;
- le [hêtre](#), 11 % ;
- le [châtaignier](#), 5 % ;
- le [chêne pubescent](#), 4 % ;
- le [charme](#), 4 % ;
- le [frêne](#), 4 % ;
- le [chêne vert](#), 1 % ;
- *les autres feuillus*, 12 % ;
- l'[épicéa commun](#), 8 % ;
- le [sapin pectiné](#), 8 % ;
- le [pin sylvestre](#), 6 % ;
- le [pin maritime](#), 5 % ;
- le [douglas](#), 4 % ;
- *les autres conifères*, 5 %